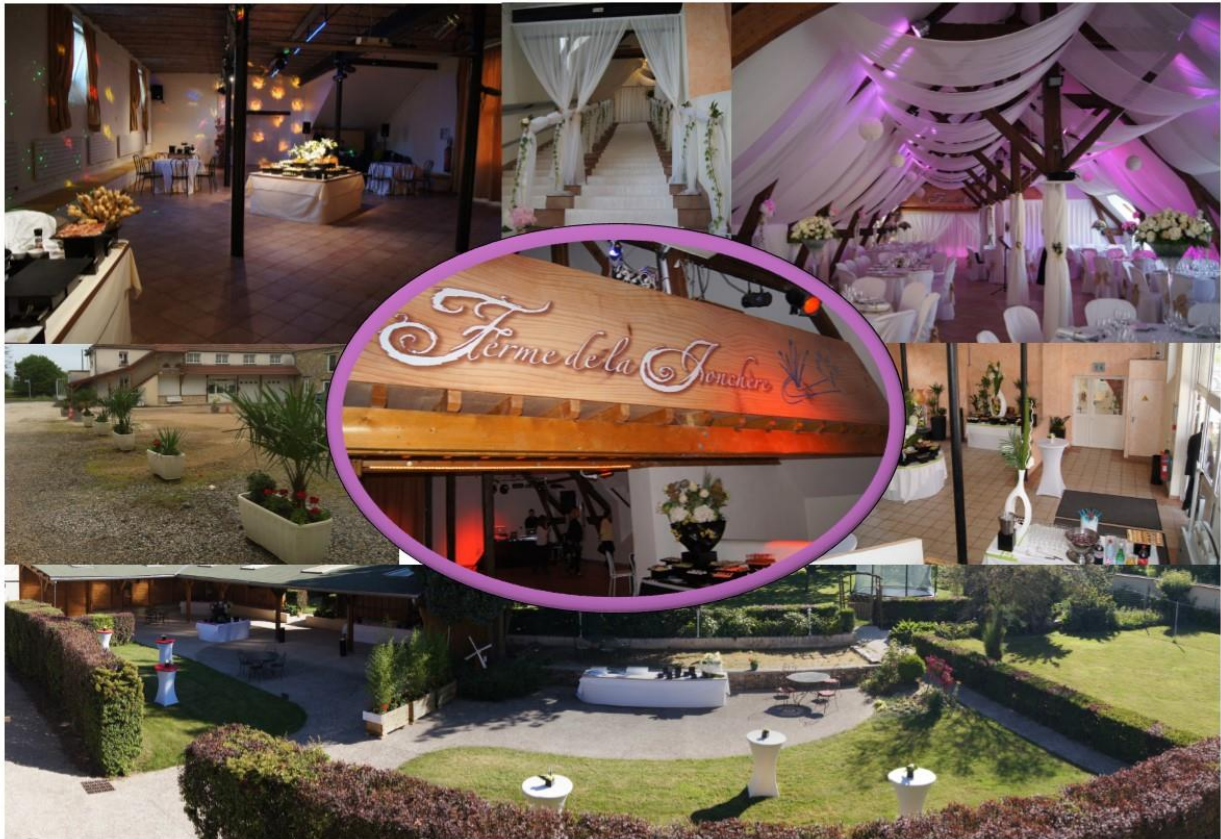


2018

FERME DE LA JONCHÈRE  
BOULEVARD DU PAVÉ DE FONTENELLE  
77600 BUSSY SAINT GEORGES



CONTACT : SYLVIE ET LUC DINNEWETH  
TEL 01 64 02 23 07 - 06 86 42 13 68  
[www.fermedelajonchere.com](http://www.fermedelajonchere.com)  
[contact@fermedelajonchere.com](mailto:contact@fermedelajonchere.com)



# VOTRE MARIAGE CLEF EN MAIN 2018

DE 128 À 139€ PAR PERSONNE  
BASE 100 PERSONNES

## **CE TARIF COMPREND :**

### **COCKTAIL D'ACCUEIL 10 PIÈCES (1H30 ENVIRON)**

*(ASSORTIMENT DE CANAPÉS, ANIMATION CULINAIRE ET BOISSONS)*

### **REPAS DE MARIAGE**

*UNE ENTRÉE SERVIE À TABLE*

*UN PLAT CHAUD SERVI À TABLE*

*FROMAGE*

*DESSERTS (DIVERS ET PIÈCE MONTÉ)*

*VINS ROUGE ET BLANC ET EAUX PLATE ET PÉTILLANTE*

*CAFÉ ET THÉ EN BUFFET DE NUIT*

### **LE PERSONNEL DE LA MISE EN PLACE AU RANGEMENT**

*MAITRES D'HÔTEL*

*CUISINIERS*

### **L'ART DE LA TABLE ET MATÉRIEL DE CUISINE**

### **LE PARC PRIVE POUR LE VIN D'HONNEUR**

*PRÉVOIR ANIMATIONS ET ENCADREMENT OBLIGATOIRE POUR LES ENFANTS EN OPTION*

### **LA SALLE « LE GRENIER » À LA FERME DE LA JONCHÈRE**

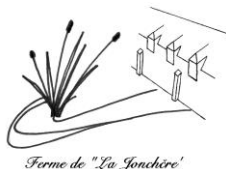
*DE 18H À 4H DU MATIN + PRÉPARATION LA VEILLE DE 14H À 19H*

### **L'ANIMATION DISC-JOCKEY**

*RENDEZ-VOUS DE PRÉPARATION, PRISE EN CHARGE DES VIDÉOS ETC...*

### **LE PARKING PRIVE AVEC GARDIENNAGE**

### **LE RANGEMENT ET NETTOYAGE**



## OPTIONS

**CÉRÉMONIE EN EXTÉRIEUR OU INTÉRIEUR (ACCÈS À PARTIR DE 17H)**  
MISE À DISPOSITION DES TABLES ET BANCS ET SONORISATION  
AVEC KIOSQUE DE 3/3 HABILLÉ 490€

**LES DROITS DE BOUCHONS SONT OFFERTS**  
VOUS POUVEZ COMPLÉTER LES FORMULES AVEC VOS BOISSONS

**CHAMPAGNE EN DÉPÔT VENTE À 20€ LA BOUTEILLE**

**OPEN BAR (APRÈS MINUIT)**  
NOUS CONSULTER

**ENTRÉE SUPPLÉMENTAIRE**  
(SUIVANT TRAITEUR)

**MENU ENFANTS = 26€**  
+ ANIMATEUR AVEC SON REPAS = 220 € PAR TRANCHE DE 5 ENFANTS  
ACTIVITÉ KINET 360° AVEC LA SALLE « ETABLE » DE 21H À 2H = 600€

**PERSONNE SUPPLÉMENTAIRE AU COCKTAIL UNIQUEMENT**  
35€ OU 50€ SUIVANT FORMULE

**DÉCORATION FLORALE « GRENIER »**  
12 BOUQUETS AUX COULEURS DU MARIAGE DANS PANIERS SUR POUTRES 500€ TTC  
FORFAIT HOUSSES DE CHAISES AVEC NŒUD DE COULEUR + CENTRE DE TABLE + FLEURS SUR  
POUTRES + TENTURES MURALES = 20€ / PERS (AVEC UN MINIMUM DE 100P)

**FORFAIT « MARIAGE » CHAMBRES D'HÔTES (4 CHAMBRES - 11 PERSONNES)**  
370€ TTC + TAXES DE SÉJOUR

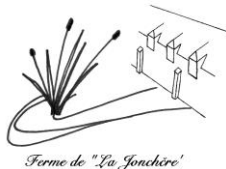
**REPAS DÉGUSTATION (SUIVANT TRAITEUR)**

**LISTE NON EXHAUSTIVE MODIFIABLE AVEC LES TRAITEURS**

Carte sur Table [01 64 66 28 00](tel:0164662800) [cartesurtable@wanadoo.fr](mailto:cartesurtable@wanadoo.fr)

Rémy Traiteur Événements [06 51 94 34 35](tel:0651943435) [www.remytraiteur.fr](http://www.remytraiteur.fr)

Thomine traiteur [01 55 97 41 94](tel:0155974194) [www.thomine-traiteur.fr](http://www.thomine-traiteur.fr)



## EXTRAIT DES CONDITIONS DE VENTES

Pour assurer votre complète satisfaction nous vous prions de bien noter les points suivants :

### **ARTICLE 1 APPLICATIONS DES CONDITIONS GENERALES DE VENTE**

Les présentes conditions générales de vente sont adressées ou remises à chaque client à sa demande. Toute commande implique de la part du client l'adhésion entière et sans réserve aux premières conditions. Un contrat de location détaillé sera signé par le client et le propriétaire.

### **ARTICLE 2 COMMANDE**

Un acompte correspondant à mille euros (1.000€) est réglé par le Locataire au Propriétaire dès la signature de la présente convention, un deuxième acompte de trois mille euros (3.000€) sera déposé sous forme de chèque bancaire deux mois avant l'évènement et ne sera encaissé qu'au moment du solde final, soit 15 jours avant l'évènement. Ces acomptes resteront acquis au Propriétaire en cas d'annulation de sa réservation par le locataire.

Le solde sera réglé au plus tard quinze jours avant date de la location convenue à l'article 3 de la présente convention. A défaut d'un des versements prévus ci-dessus, la réservation sera annulée de plein droit sans qu'aucune indemnité ne soit réclamée au propriétaire.

Le nombre de vos invités doit nous parvenir au plus tard 15 jours avant la date de la réception avec le solde de la prestation.

Nous acceptons des variations de nombre de convives jusqu'à 5%, 7 jours avant la date.

### **ARTICLE 3 – DUREE :**

La location qui fait l'objet du présent contrat prend cours le «Date\_et\_heure\_de\_début» pour se terminer le «Date\_et\_heure\_de\_fin».

Les horaires de location devront être strictement et scrupuleusement respectés. La musique doit obligatoirement être arrêtée au plus tard à 4h du matin. Les lieux doivent être libérés de toute occupation au plus tard à 4h30 du matin. Tout retard dans la libération sera sanctionné de 400€ par heures, toute heure entamée sera due.

### **ARTICLE 4 – DEPOT DE GARANTIE :**

Le dépôt de garantie est fixé à la somme de trois mille euros, soit 3.000 €. Il sera versé au plus tard quinze jours avant la date de la location convenue à l'article 3.

Ce montant viendra garantir la bonne exécution de l'ensemble des obligations auxquelles est tenu le Locataire en vertu de la présente convention, sans préjudice pour le Propriétaire de faire valoir ses droits en vue d'obtenir des dommages intérêts complémentaires le cas échéant.

Il sera restitué lors de l'état des lieux de sortie après vérification des obligations auxquelles le Locataire est tenu. Si ces obligations ne sont pas respectées, la somme ne sera restituée au Locataire, dans les quinze jours de l'état des lieux de sortie, qu'après déduction des sommes évaluées par le Propriétaire comme venant le dédommager de ce fait.

### **ARTICLE 5 – CONDITIONS FINANCIERES :**

Le présent contrat est consenti et accepté moyennant le paiement de 128 EUR TTC (prestation minimum, le choix définitif se fera ultérieurement), soit **cent vingt huit EUROS TTC par personne avec un minimum de 100 adultes.**

Ce prix inclut les prestations annexes suivantes : le disc-jockey, la sonorisation, les jeux de lumières, le nettoyage, le service, le nappage, la vaisselle, le cocktail et le repas, le parking avec gardiennage et la mise à disposition de la salle principale la veille de 14h à 19h pour la décoration de celle-ci.